

AVENUE GIUSEPPE MOTTA

19 PLACES DE STATIONNEMENT VÉHICULES

407.20

10 CONTRÔLE BANC
10 FORMATION BANC
10 VESTIBULE BANC
10 SALLE BANC

CLÔTURE

CLÔTURE

CLÔTURE

408.80


408.20

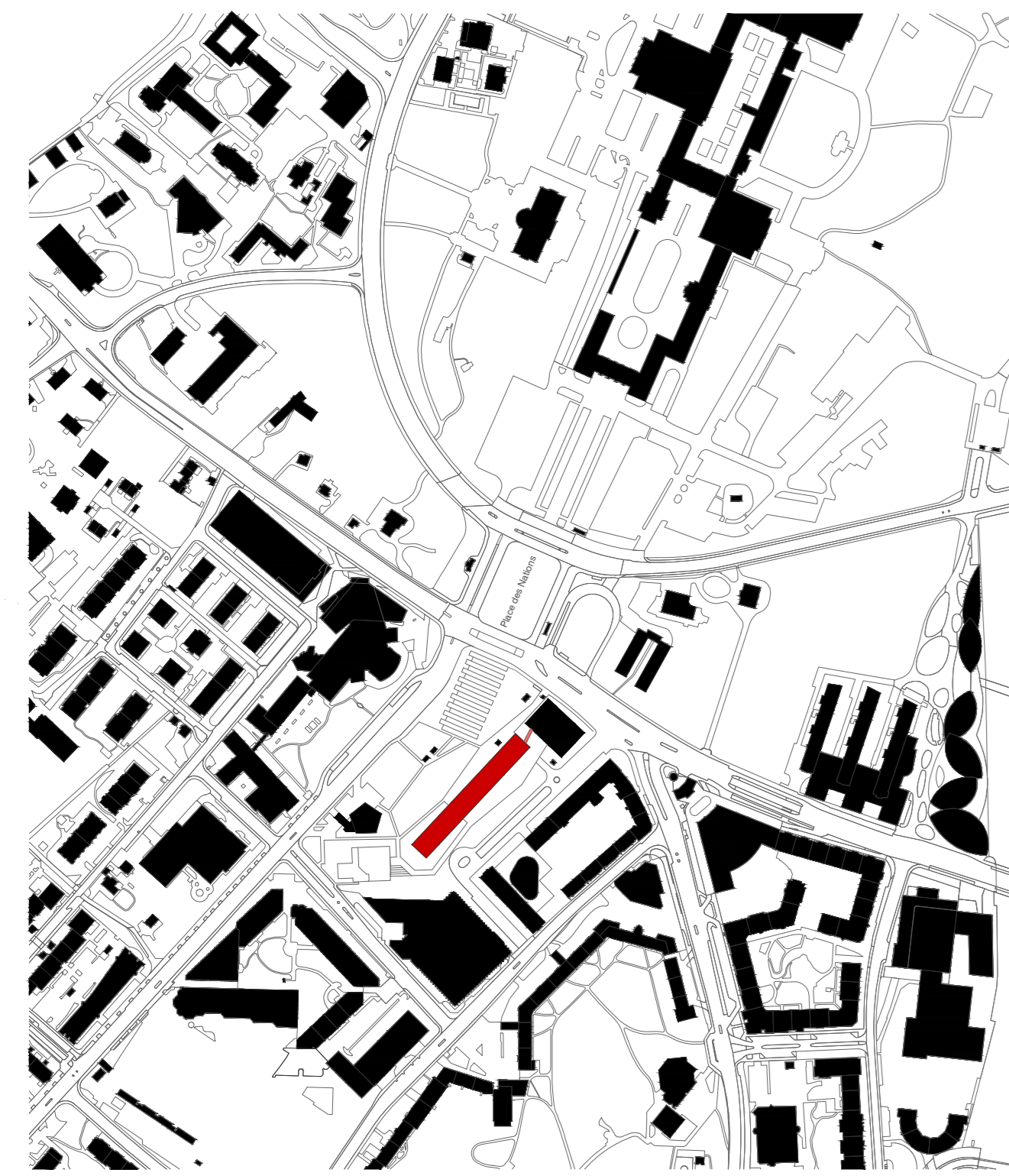
408.30

PLA DE VAREMBE

b|

c|

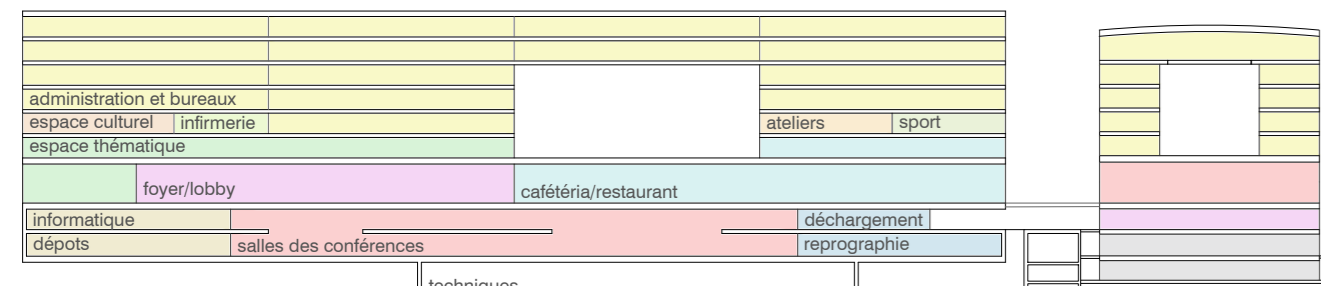




PLAN DE SITUATION 1:5000

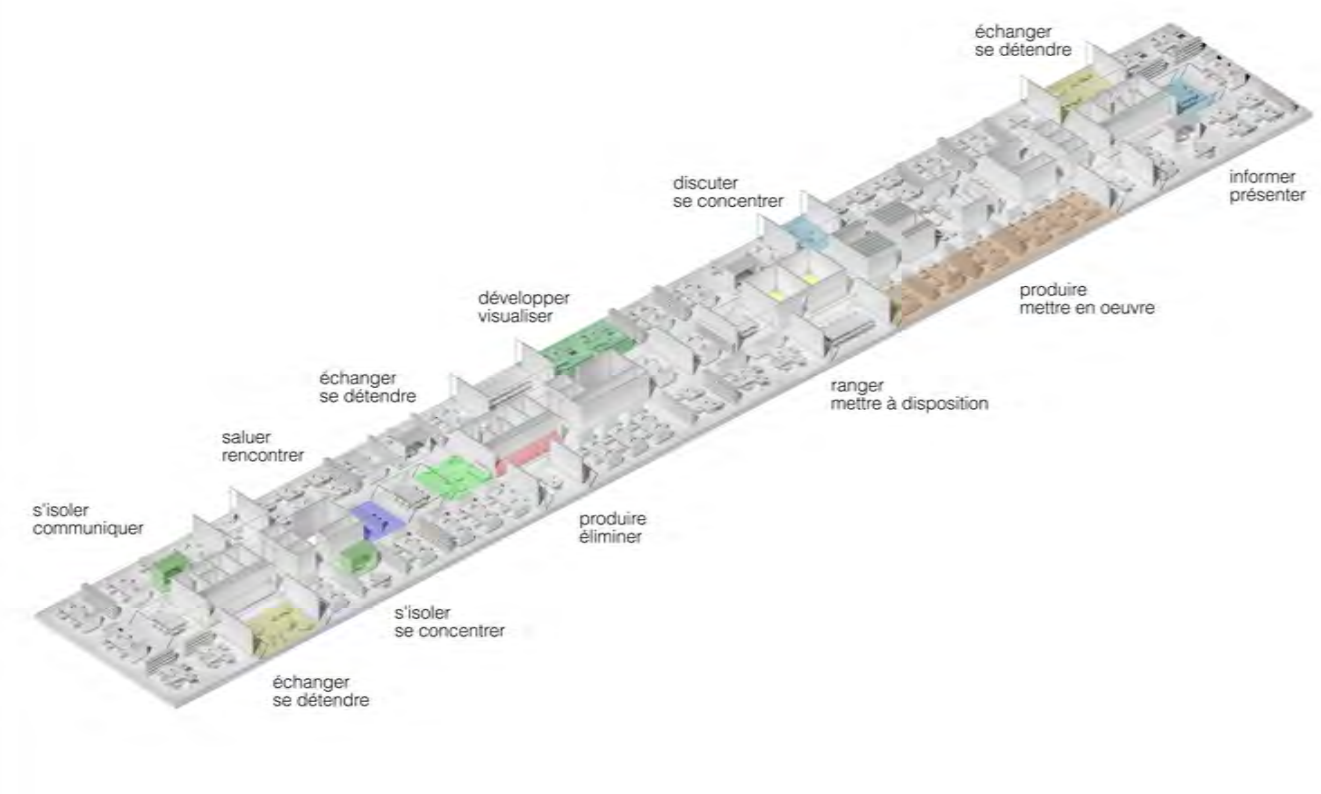
Implantation et morphologie
 Le bâtiment se confronte à la grande échelle des espaces extérieurs et propose une volumétrie nette et épurée qui délimite avec force l'espace du parc des Nations. Le nouvel ouvrage s'inscrit à distance de l'Avenue Motta tout en répondant avec un geste clair aux vastes espaces et aux fortes présences architecturales sur le site. Le projet propose un volume cristallin traversé par une "cour verticale" qui tisse de nouveaux liens entre la Place des Nations et la rue de Varembe. Le volume pur du bâtiment est ponctué par cette percée, un espace d'exception dans lequel les activités du nouveau siège peuvent trouver une prolongation dans une atmosphère qui favorise l'échange et la relaxation. L'extension reliée au bâtiment existant dialogue en harmonie avec le site par son échelle et son apparence sobre et vitrée évoquant légèreté et transparence.

Accès et espaces extérieurs
 La nouvelle extension s'ancre au site sur deux niveaux différents: le rez supérieur au niveau de la Place des Nations est le niveau d'accès principal et représentatif qui instaure une forte relation avec le parc par ses amples espaces vibrants totalement vitrés; le rez inférieur sur la Rue de Varembe accueille les lobbys des salles de conférence dans une ambiance calme et feutrée en contraste avec l'atmosphère du hall supérieur. Les espaces extérieurs principaux sont au nombre de trois : la place d'accueil en relation avec la Place des Nations, la terrasse sur Rue Varembe et la "cour verticale" surélevée. Leur caractère et leur degré de privacité différents permettent de créer une palette d'espaces extérieurs de qualité en accord avec leur utilisation. Au niveau de la Place des Nations le dispositif d'entrée se compose d'une place qui lie l'Avenue Motta avec l'entrée : cette place est complétée par des plans d'eau qui la parcourrent et intègre côté rue l'édicule de contrôle des accès. La "cour verticale" couverte au deuxième étage permet une vision panoramique du site et met en relation les côtés est et ouest: cet espace couvert est particulièrement adapté à des événements officiels représentatifs par sa position privilégiée et stratégique. Sur Rue Varembe, un espace plus privatif s'organise en terrasse surélevée comme prolongation des espaces intérieurs du hall et du restaurant.

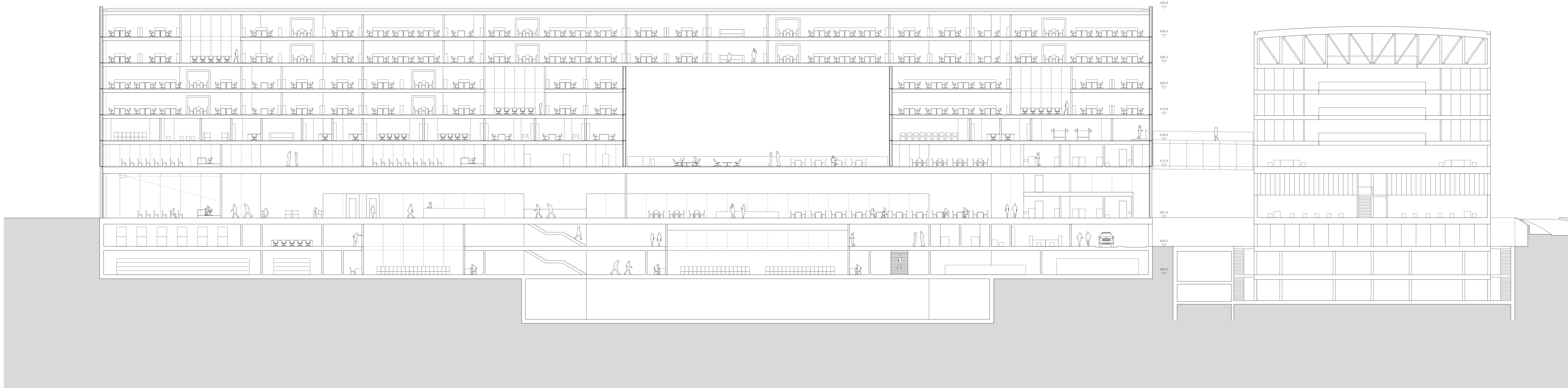


REPARTITION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

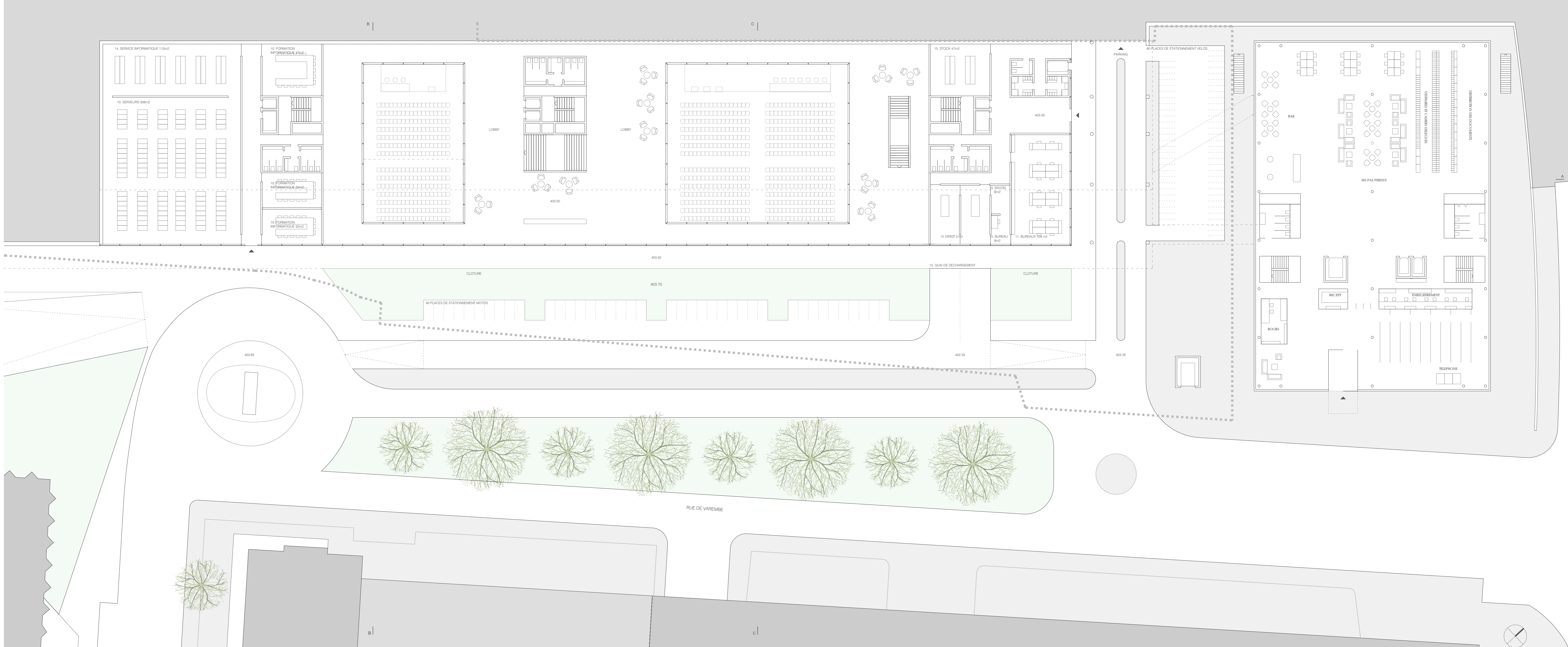
Typologie et organisation du programme
 Les activités administratives de l'UIT s'intègrent avec sobriété dans une fine lame élancée avec les fonctions organisées en plateaux superposés, s'inspirant de l'organisation en coupe du bâtiment Montebellina. Au rez supérieur en position centrale, se trouve le lobby en contact avec le parc : il donne accès à la cafétéria, à l'espace thématique et à la terrasse qui étend les fonctions sur une plateforme qui invite à la détente. La relation avec le paysage et le vaste espace que lui concède l'implantation, est l'élément crucial qui renforce le caractère qualitatif de l'insertion. Le socle, qui abrite les activités liées aux conférences, contribue à accentuer le sentiment d'adéquation avec le lieu. Trois noyaux assurent la circulation verticale et constituent avec la façade - la structure porteuse de l'ouvrage. Les étages de bureaux s'appuient sur un double étage à vocation statique accueillant les installations techniques et les archives dans un élément longitudinal qui dessert l'entier de la longueur. Les six niveaux supérieurs accueillent les différents départements de l'administration, l'espace culturel, les ateliers, l'espace de sport et l'infirmerie. Les surfaces sont organisées de manière très modulaire avec les services disposés au centre et deux lames d'espaces périphériques aménageables selon le concept « multizones » dans un souci de réversibilité et d'adaptabilité. La "cour verticale" au deuxième étage traverse le bâtiment et permet l'extension extérieure du restaurant et de l'espace thématique à vocation culturelle. Elle est un lieu privilégié pour les événements de l'UIT grâce à sa dimension et à sa hauteur représentatives. Les bureaux sont éclairés par des vitrages - toute hauteur - et bénéficient par leur position élevée d'une vue sans obstacles sur le paysage environnant; ils sont tous aménagés le long des façades. La trame modulaire de 1,25m autorise un maximum de flexibilité et d'adaptabilité par rapport aux besoins actuels et futurs: la modulation de bureaux est possible à tous les étages. Les locaux ont une faible hauteur qui permet de ménager un grand dégagement sur le parc et la ville à travers les façades intégralement vitrées de l'édifice. Au niveau du sous-sol se trouvent les salles de conférences qui bénéficient, par leur double hauteur, de la lumière naturelle du rez inférieur. Des cloisons mobiles leur offrent la possibilité de se diviser en plusieurs petites salles et un système de vérins hydrauliques propose également une configuration soit un gradins accessible depuis le rez supérieur soit à plat avec ou sans sièges. Les locaux informatiques, les dépôts et les locaux techniques se situent au même niveau.



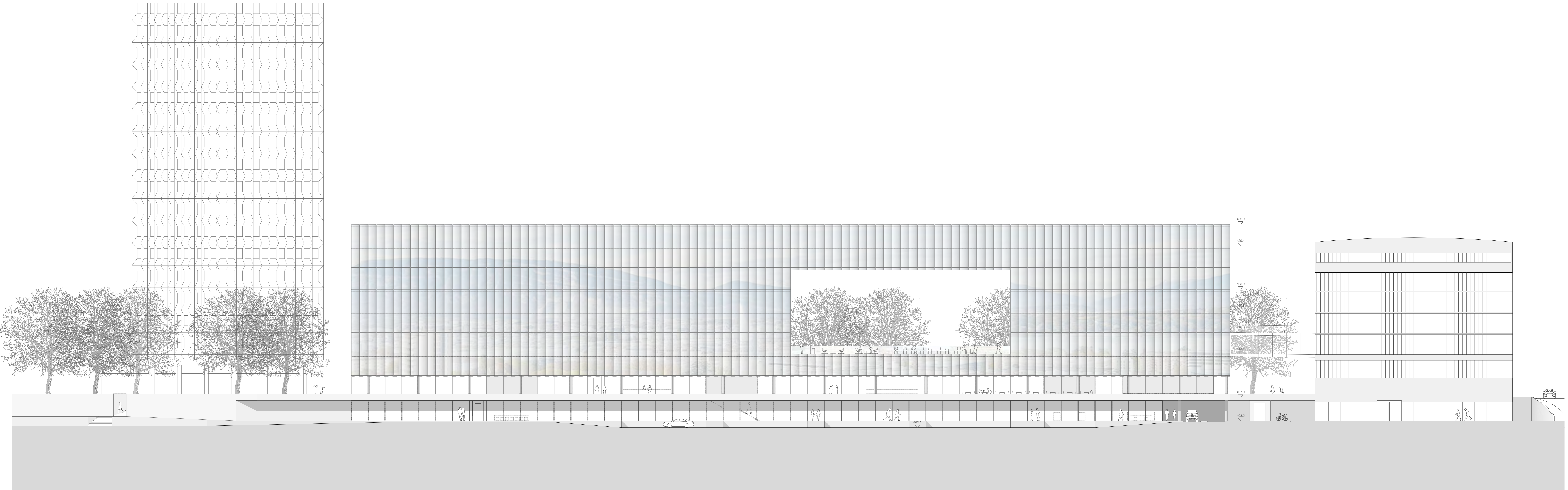
Concept d'aménagement des bureaux
 Le concept d'aménagement se base sur la méthode de la multizone qui augmente la liberté de choix des usagers et permet un haut degré de diversification entre les ambiances, allant du collectif à l'individuel. Le plan du bâtiment permet une très grande liberté d'aménagement grâce aux noyaux de services centraux qui libèrent totalement les façades. Les différentes zones qui peuvent être créées sont les suivantes : Accueillir, saluer. Cette zone permet de rencontrer les collègues et d'accueillir les visiteurs : ces espaces sont une zone de transition entre le collectif du hall d'entrée et les zones de travail plus individuelles. Discuter, coordonner. Cette zone permet de réunir les personnes, mettre des priorités, prendre des décisions: ces espaces sont la base pour organiser des rencontres formelles en toute discrétion. Préparer, produire. C'est la zone où on rédige, on gère la correspondance et on collecte des données : elle se compose de zones de bureaux paysagés adaptés aux exigences d'érgonomie et acoustique. Informer et présenter. Ce sont les zones de réunion et présentation qui peuvent intégrer des présentations multimédias. Echanger, se délecter. Ces lieux permettent de se reconnecter temporairement afin de se ressourcer et échanger avec les collègues de manière informelle dans une ambiance plus domestique. Triier et ranger. Ce sont les locaux où on stocke des documents ou des échantillons pour les mettre à disposition en cas de besoin. Les autres zones profitent ainsi d'une plus grande flexibilité. Produire et éliminer. Le long des noyaux, ces zones accueillent les zones d'impression et copie et aussi la séparation des déchets : ils se trouvent en position centrale et sont facilement accessibles. S'isoler et se concentrer. Des « capsules » permettent de s'isoler seuls ou en petit groupe pour trouver plus de calme dans un environnement protégé, inspiré et connecté. Développer et présenter. Cette zone à proximité des postes de travail permet de développer les projets, planifier le travail des teams et dialoguer en petits groupes.



COUPE LONGITUDINALE A 1:200

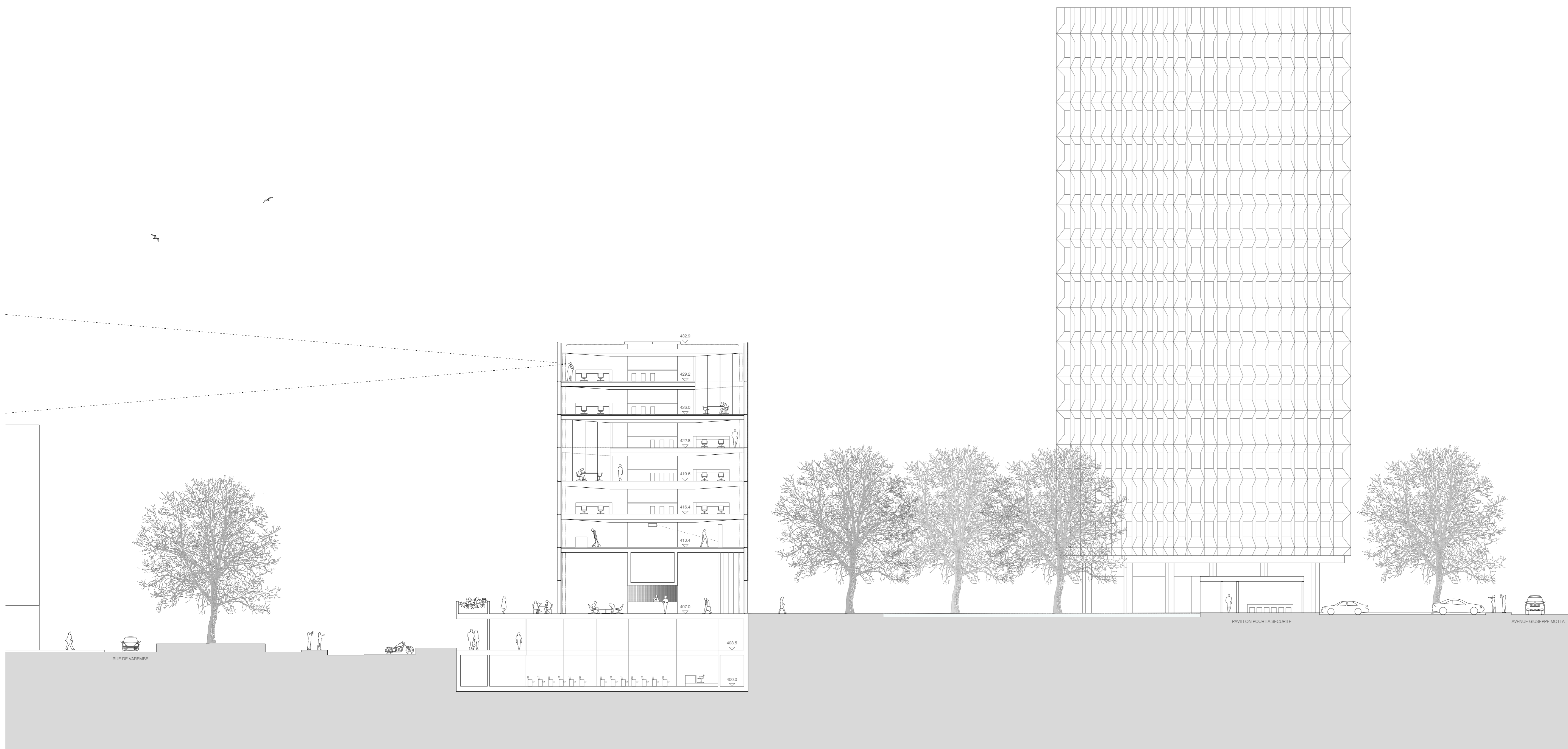


REZ DE CHAUSSÉE INFÉRIEUR 1:200 - salles de conférences, entrée secondaire pour les fonctionnaires, places de travail reprographie, locaux pour l'informatique, quai de déchargement

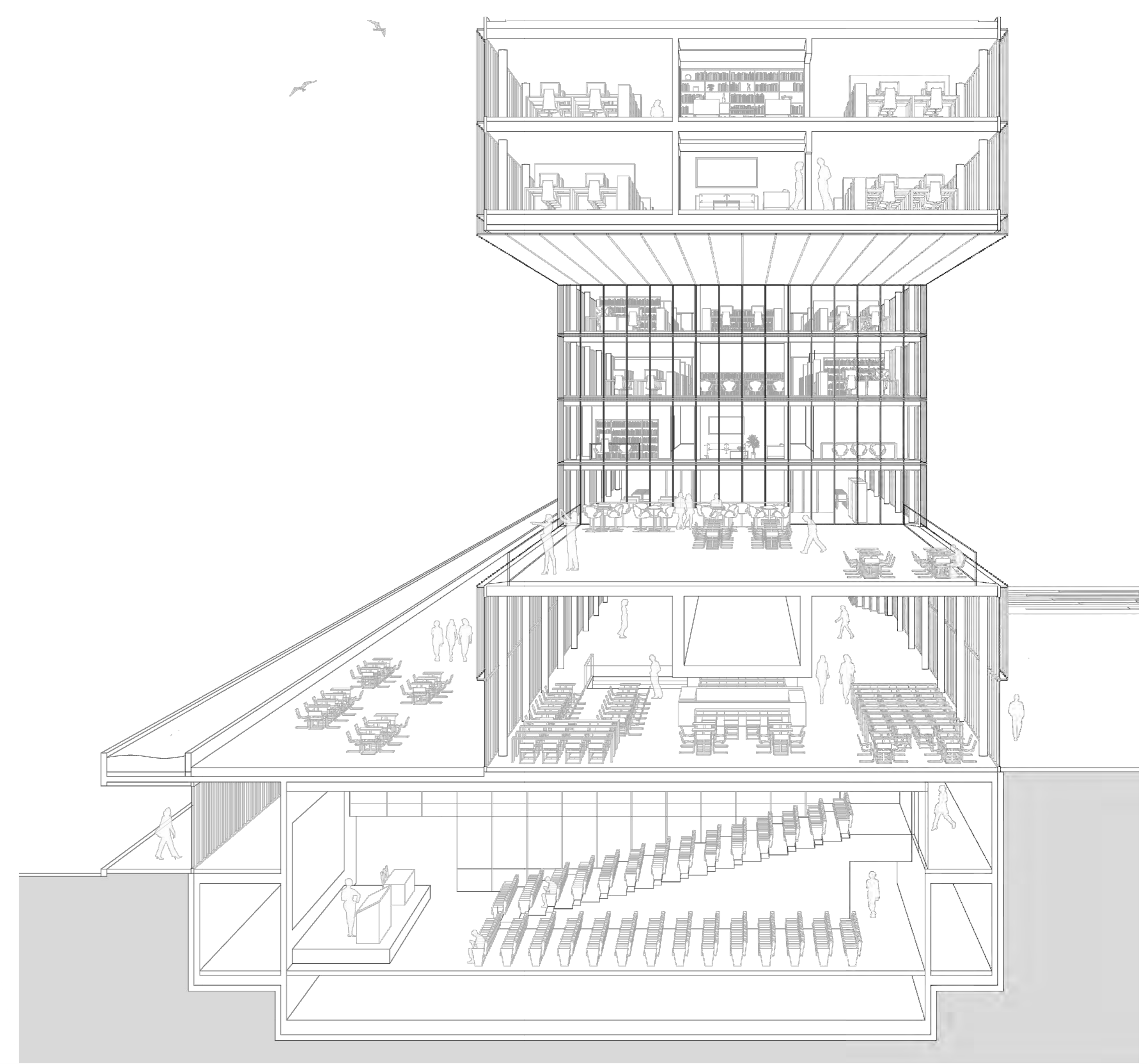


ELEVATION SUD-EST SUR RUE DE VAREMBE 1:200





COUPE TRANSVERSALE B 1:200



COUPE PERSPECTIVE

